



GUIDE PRATIQUE

DE L'ECO-ACENT

gestes simples quotidiens pour agir





SOMMAIRE

L'électricité	.3
Les équipements bureautiques	.4
Le confort thermique	.5
Le papier	.6
Les déchets	.7
Les déplacements	.8
L'eau	.9



Avec l'adoption en octobre 2013 du Plan Climat Energie Territorial, le Conseil général s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre, maîtriser ses consommations énergétiques et développer l'utilisation des énergies renouvelables.

Pour atteindre ces objectifs, la mobilisation de tous est nécessaire.

Au bureau comme à la maison, nos comportements peuvent nous permettre d'agir pour protéger l'environnement.

Ce guide pratique vous donne quelques informations et conseils utiles qui, conjugués aux actions mises en place par les différents services du Conseil général, permettront d'agir concrètement.

> Jean-Claude Luche Président du Conseil général de l'Aveyron



- La France est le 7^{ème} consommateur d'énergie au monde.
- 10 minutes d'éclairage inutiles 3 fois par jour, c'est l'équivalent de 5 jours d'éclairage en continue au bout d'un an.
- Au démarrage un ascenseur a une intensité équivalente à 800 ampoules de 100 watts.
- 230 €, coût annuel en électricité par agent du Conseil général (hors chauffage).

L'électricité





Les actions du Conseil général

- Remplacement des luminaires et ampoules par des équipements basse consommation.
- ⇒ Installation de détecteurs de présence pour l'éclairage de zones collectives.
- Intégration de clauses incitant aux économies d'énergie dans le marché de nettoyage des locaux.

- Je privilégie au maximum la lumière naturelle (au travail, je place mon bureau plutôt perpendiculairement à ma fenêtre).
- Je m'absente : j'éteins les lumières.
- Je débranche mon chargeur de téléphone et j'éteins la cafetière.
- J'utilise l'escalier plutôt que l'ascenseur.





- Eteindre l'écran de l'ordinateur permet d'économiser 20 % de consommation d'énergie.
- Sur 293 milliards de mails par jour dans le monde, les ¾ sont des spams.
- 30 mails par jour envoyés à 2 destinataires = 1000 kms en voiture par an (éq. CO²).

Les équipements bureautiques



Les actions du Conseil général

- La mise en réseau des photocopieurs est favorisée.
- ⇒ Les nouveaux moyens d'impression permettront d'imprimer en mode recto-verso.



- Je m'absente : j'éteins l'écran, et en fin de journée j'éteins également l'unité centrale.
- Je cible les destinataires et j'optimise la taille des pièces jointes.
- J'utilise le réseau W pour échanger des documents entre services.
- J'utilise les favoris ou la barre d'adresse url directe et lorsque j'utilise les moteurs de recherche je cible ma demande afin de limiter la sollicitation des serveurs du moteur de recherche, consommateurs d'énergie.
- Je supprime les spams sans les lire.



- Baisser la température de 1°C représente 7% de consommation énergétique en moins.
- 350 €, coût annuel du chauffage par agent du Conseil général.
- En hiver 5 mn suffisent pour renouveler l'air d'une pièce et éviter de trop la refroidir.

Le confort thermique





Les actions du Conseil général

Un audit énergétique a été réalisé sur l'ensemble du patrimoine départemental afin d'établir un programme pluriannuel d'amélioration énergétique.

- Si j'en ai la possibilité, j'éteins le chauffage et la climatisation lorsque j'ouvre les fenêtres.
- S'il fait trop chaud, j'en informe mon responsable hiérarchique.
- Mon bureau est régulièrement sous-chauffé : j'en informe mon responsable hiérarchique car il est interdit d'ap-porter un convecteur d'appoint.
- Je dispose de protections solaires (stores, volets): je les ferme pendant la journée pour conserver la fraîcheur.
- J'évite la climatisation, et si je l'utilise, je la règle au maximum 4°C en dessous de la température extérieure (si l'écart est trop grand, il existe un risque de choc thermique pour l'organisme).



- Le papier représente les ¾ du tonnage des déchets produits dans les activités de bureaux.
- 38 tonnes, c'est la quantité de papier achetée par le Conseil général en 2013. Tous les papiers portent un label environnemental.
- 1 tonne de papier recyclé permet d'économiser 4 m³ de bois, 298 m³ d'eau et 4800 kwh d'électricité.

Le papier



Les actions du Conseil général

- ➤ Le Conseil général poursuit la dématérialisation des procédures de traitement de l'information avec la mise en place d'un logiciel de traitement des notes de frais.
- ⇒ L'imprimerie du Conseil général est labellisée Imprim'Vert depuis 2008.
- ⇒ Le Conseil général achète du papier portant l'écolabel européen ou du papier recyclé ou issu de forêts gérées durablement.
- ⇒ Le service imprimerie peut réaliser des bloc notes à partir de feuilles brouillons.



- Je n'imprime pas systématiquement mes documents et mes courriels. Même pour les gros documents, je n'hésite pas à n'imprimer que la partie qui m'intéresse.
- Lorsque j'imprime, j'utilise le mode recto/verso en noir et blanc. Pour la relecture d'un document je l'imprime si possible en 2 pages par face.
- J'ai besoin de brouillon : je réutilise les versos non imprimés de mes vieux documents.
- Pour les courriers internes, je me sers d'enveloppes à utilisation multiples prévues à cet effet.
- J'annule les abonnements inutiles aux journaux et revues.



- Un agent d'administration produit à lui seul 120 kg de déchets par an.
- Un aveyronnais produit en moyenne 504 Kg de déchets chaque année.
- 1 emballage carton recyclé = ½ litre d'eau préservé.
- 1 tonne de plastique recyclé = entre 600 et 800 kg de pétrole économisé.

Les déchets



Les actions du Conseil général

- Les cartouches d'encre et toners sont récupérés et reconditionnés.
- ⇒ L'ensemble des déchets des services techniques du Conseil général (batterie, fluides automobile, pneus...) est valorisé ou recyclé.
- ⇒ Le bois issu de l'élagage est en partie valorisé en chauffage bois dans les chaufferies du Centre technique de Flavin et du réseau de chaleur bois, rue Sarrus





- Je trie mes déchets en fonction des consignes qui me sont données.
- Je me sers d'enveloppes navettes, prévues à cet effet, pour les courriers internes.
- Je place une banette, dans mon bureau, pour récupérer et réutiliser le papier.
- Je réutilise les chemises, les boîtes à archives, les dossiers suspendus... lorsqu'îls sont encore en état.
- Je bois l'eau du robinet plutôt que l'eau en bouteille et j'utilise de la vaisselle réutilisable.
- J'utilise le scanner et le mail pour diffuser l'info.



- En France, 30 % des déplacements sont des trajets domicile/travail. Dans les 3/4 des cas, la personne est seule en voiture.
- Un agent du Conseil général parcours en moyenne 35 km/jour pour se rendre à son lieu de travail (pause déjeuner comprise).
- 75% des agents du Conseil général utilisent la voiture pour se rendre au travail.

Les déplacements



Les actions du Conseil général

- Des formations à l'écoconduite sont proposées aux agents du Conseil général.
- ⇒ L'acquisition de véhicules électriques est engagée.
- ⇒ Le Conseil général participe à 50% du coût d'abonnement aux transports en commun des agents pour leur déplacement domicile/travail.
- Le réseau départemental des transports propose un prix unique de 3 € le trajet (www.mobi12.fr).
- Des salles de visioconférence sont disponibles au sein des services du Conseil général.



- Pour aller au travail, je privilégie les modes de déplacements doux (marche, vélo), les transports en commun ou le covoiturage.
- J'ai un déplacement professionnel longue distance: je prends le train plutôt que l'avion.
- Je réduis l'impact de mes déplacements en voiture :
 - conduite souple et modérée
 - climatisation réservée aux longs trajets et aux journées les plus chaudes
 - moteur coupé quand je suis à l'arrêt plus de 30 secondes
 - lorsque la voiture est froide, je roule à vitesse réduite pendant 3 minutes
- Dès que c'est possible, j'utilise les échanges téléphoniques, électroniques ou la visioconférence
- Je joins la liste des participants aux réunions pour favoriser le covoiturage.
- Je regroupe mes missions pour éviter les déplacements répétés.



- Dans un immeuble de bureau la consommation d'eau est de 15 à 20 litres par personne et par jour.
- 1 robinet ouvert pendant 1 minute = 6 litres d'eau.
- Une fuite sur une chasse d'eau, c'est près de 30 litres d'eau par heure.

L'eau



Les actions du Conseil général

Mise en place d'équipements hydro-économes dans les bâtiments neufs et rénovés (robinets temporisés ou mousseurs).





- Je m'assure que le robinet est bien fermé après utilisation.
- Je ferme le robinet le temps de me savonner les mains.
- 🖣 Je me lave les mains à l'eau froide.
- Je signale les fuites d'eau à mon responsable hiérarchique.

Pour aller plus loin

http://ecocitoyens.ademe.fr/



- Contact utile
- Espace

INFO→ ENERGIE

7, placeSainte Catherine12000 – RODEZ

Tél. Info Logement : 05 65 73 18 00

Tél. Info Energie : 05 65 68 06 41

- Calculez votre empreinte écologique : http://www.wwf.fr/s-informer/calculer-votre-empreinte-ecologique
- Estimez les émissions de gaz à effet de serre de votre foyer et préparez votre plan d'actions pour économiser de l'énergie http://www.coachcarbone.org/
- Mesurez l'impact de vos comportements avant d'agir http://www.ademe.fr/climact/
- Comparez et calculez l'impact environnemental de vos déplacements selon les différents modes de transports possibles http://www.ademe.fr/eco-deplacements/calculette/ http://www.ademe.fr/eco-comparateur/

www.ecoagent.aveyron.fr ecoagent@cg12.fr



